

**Disclaimer**

La présente fiche s'adresse aux concepteurs, aux prescripteurs et aux équipes de projets de construction désireux de réemployer le matériau ou produit de construction concerné. Elle fait partie d'une collection de fiches visant à rassembler les informations disponibles à ce jour et susceptibles de faciliter le réemploi des matériaux et produits de construction.

Cette fiche a été réalisée par Rotor vzw/asbl dans le cadre du projet Interreg FCRBE - Facilitating the Circulation of Reclaimed Building Elements, soutenu par l'ensemble des partenaires du projet. Les sources d'information incluent l'expérience des fournisseurs professionnels de matériaux de réemploi et des partenaires du projet impliqués, les leçons tirées de projets exemplaires, la documentation technique disponible, etc.

Les fiches ont été réalisées entre 2019 et 2021. Le secteur du réemploi étant en pleine évolution, certaines informations, notamment celles concernant les prix et la disponibilité, sont susceptibles de varier au cours du temps.

Lorsque le texte fait référence à des normes européennes, il appartient aux auteurs de projet de se référer, le cas échéant, à leurs transpositions nationales ainsi qu'aux spécificités locales.

Il est important de noter que les informations présentées ici ne sont pas exhaustives et ne visent pas à remplacer l'expertise des professionnels. Les questions spécifiques sont toujours liées à un projet et doivent être traitées comme telles.

La collection complète des fiches (y compris la fiche d'introduction générale) est disponible gratuitement sur différents sites de référence (e.a. opalis.eu, nweurope.eu/fcrbe, futureuse.co.uk).

Un répertoire non exhaustif de fournisseurs de matériaux de construction de réemploi est disponible sur www.opalis.eu et www.salvoweb.com.

Partenariat Interreg FCRBE : Bellastock (FR), le Centre Scientifique et Technique de la Construction / CSTC (BE), Bruxelles Environnement (BE), le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment / CSTB (FR), la Confédération de la Construction (BE), Rotor (BE), Salvo (UK) et l'Université de Brighton (UK).

Les informations contenues dans ce document ne reflètent pas forcément la position de l'ensemble des partenaires du projet FCRBE ni celle des autorités de financement.

Sauf mention contraire explicite, le contenu de ces fiches est crédité au format Creative Commons Attribution - Non Commercial - Share Alike format (CCBY-NC-SA).



Sauf mention explicite, les images utilisées dans ce document appartiennent à © Rotor vzw/asbl ou © Opalis. Les autres images ont fait l'objet d'une demande systématique d'autorisation auprès de leurs auteurs ou ayants droit. Lorsque celle-ci est restée sans réponse, nous avons présumé que l'utilisation projetée de l'image ne posait pas d'objection. Si cette interprétation vous paraît abusive, merci de nous le signaler.



Description du matériau

Des éléments en pierre naturelle sont souvent utilisés pour recouvrir le sommet des murs (acrotère, pignon, murs de séparation) pour les protéger de la pluie et de l'humidité. À l'instar d'autres matériaux en pierre naturelle, les couvre-murs (également appelés « couvertines ») présentent de bonnes aptitudes pour le réemploi : ils sont résistants, présentent de belles finitions et se prêtent bien à des transformations diverses. On les retrouve couramment sur le marché du réemploi, dans une multitude de modèles qui reflètent souvent des spécificités régionales historiques (e.a. la pierre bleue en Belgique, la pierre de Bourgogne dans le centre de la France, les grès au Royaume-Uni).

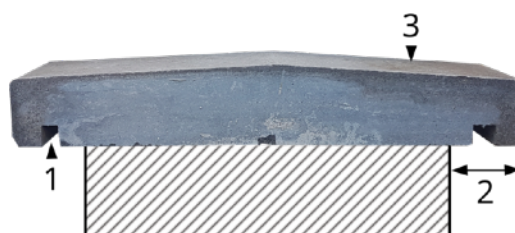
Plusieurs critères permettent de les distinguer :

→ **Nature géologique.** De nombreux types de roches ont été utilisés pour la fabrication des couvre-murs. Parmi les plus courantes sur le marché du réemploi, on retrouve le granite, le grès, la pierre calcaire (pierre bleue ou pierre blanche) ou encore l'ardoise, dans toutes leurs variations locales.

→ **Formats et dimensions.** Le plus souvent, les couvre-murs de réemploi possèdent des largeurs comprises entre 25 et 60 cm, des épaisseurs comprises entre 4 et 20 cm et des longueurs variables. La longueur maximale des couvre-murs neufs est généralement de 155 cm. À côté des éléments linéaires, on retrouve aussi des pièces spécifiques pour les angles, les extrémités, etc.

→ **Profils.** Différents profils de couvre-murs peuvent se rencontrer. Leur principale fonction étant d'assurer l'écoulement des eaux de pluie, ils sont généralement (mais pas toujours !) inclinés. Leur pente peut être unilatérale ou bilatérale suivant la direction d'écoulement souhaitée. Généralement, les couvre-murs en pierre naturelle débordent de l'épaisseur du mur (≈ 5 cm de part et d'autre) et comportent un larmier (casse-goutte) pour écarter les eaux de ruissellement (Figure 1).

→ **Fixation.** Les couvre-murs sont généralement posés à plein bain de mortier (avec ou sans adjonction d'adjuvants) sans emboîtement ni chevauchement.



- 1. Larmier ou casse-goutte
- 2. Débord
- 3. Face supérieure inclinée

Figure 1. Profil d'un couvre-mur en pierre naturelle standardisé



Couvre-mur à profil plat
© Architectural salvage



Couvre-mur à surface inclinée
© Willmow Reclamation & salvage



Couvre-mur à surface doublement inclinée
© Rotor DC



Couvre-mur en chapeau
© Olde School architectural antiques



Profil en demi sphère (pierre jaune Brionnaise)
© Antic-Mat



Profil en « chapeau de gendarme »
© Willmow Reclamation & salvage



→ **Aspect.** La diversité des roches se traduit par une large palette de coloris, y compris au sein d'une même famille : gris, beige, ocre, brun, rose, bronze, etc. Un vocabulaire spécifique permet de désigner les incrustations de la pierre : veines, grains, strates, flammes, taches, etc.

Outre l'aspect original de la roche, les couvre-murs peuvent porter les marques de leur mode de découpe (clivage, sciage) et de leur finition d'origine (meulage, ponçage, adoucissage, ciselage, bouchardage, flammage, etc). Au fil du temps, leur aspect varie aussi selon les sollicitations d'usage : adoucissement, polissage de la face visible, traces de peinture, de mortier, développement d'organismes (mousses, lichens...), etc.

Lorsqu'un ré-usinage des couvre-murs de réemploi est envisagé (sciage, surfacage, fraisage, etc.), celui-ci modifiera généralement l'aspect des faces visibles.



Couvre-murs de réemploi en grès rouge
© [Willmow Reclamation & salvage](#)



Couvre-murs de réemploi en granite
© [salvoweb.com](#)



Couvre-murs de réemploi en pierre bleue (calcaire)
© [Het arduinen hoekje](#)



Couvre-murs de réemploi en pierre blanche (calcaire)
© [BCA Matériaux Anciens](#)



Couvre-murs de réemploi en ardoise
© [salvageandstone.co.uk](#)



Inspiration. Couvertines plates retaillées dans des blocs de Villebois de réemploi © [Antic-Mat](#)



Récupération du matériau

Les couvre-murs en pierre naturelle sont de bons candidats au réemploi, soit sur site, soit via les filières professionnelles de revendeurs de matériaux. Ceux-ci peuvent également assurer la fourniture de lots de couvre-murs prêts à la pose. Ils sont généralement en mesure d'assurer le bon déroulement des opérations suivantes :

→ **Test de démontage** (ou avis expert). Il permet en pratique de s'assurer de la faisabilité et la rentabilité d'une dépose. Un « œil expert » permet généralement d'estimer l'intérêt d'un lot sur base de photos ou par une visite sur place. Pour les couvre-murs, les points d'attention seront entre autres :

- l'état général du lot et le mode de pose : état de la pierre, formats et dimensions, nature du lit de pose, caractéristiques des joints, etc.
- l'intérêt commercial, selon le modèle, la quantité, le style, l'époque, etc.
- les dispositions logistiques, notamment en matière de délai, temps de travail, maintenance, transport, etc.

Afin de déterminer avec plus de certitude le potentiel de réutilisation des couvre-murs, un test de démontage et de nettoyage est généralement effectué sur un échantillon.

→ **Dépose**. Le démontage soigneux des couvre-murs doit assurer la sécurité des travailleurs et l'intégrité des éléments récupérés. Les couvre-murs sont d'abord décollés du mur à l'aide d'un outillage mécanique ou manuel (marteau, marteau piqueur, burin pneumatique, pied de biche, etc.). Les couvre-murs peuvent être lourds du fait de leur dimension et de la densité de la pierre (>2,5 t/m³). Ils peuvent aussi être fragiles, particulièrement s'ils sont fins (4 - 6 cm) ou si des sillons ou veines blanches sont présentes en surface de la pierre. En cas de fêlure ou de casse, ils perdent fortement de leur valeur. Il convient donc de s'équiper de moyens spécifiques ou de faire appel à un professionnel.

→ **Nettoyage et tri**. Les couvre-murs récupérés sont ensuite triés par qualités, couleurs et dimensions. Un nettoyage à la brosse et à l'eau ainsi qu'un grattage avec une lame adaptée est généralement suffisant pour enlever les résidus de couche de pose, les produits de jointoiment, les résidus de mastics et goudrons et les autres éléments qui

pourraient y adhérer. Toutefois, les mortiers peuvent être très adhérents et il n'est pas toujours aisé de les enlever. Des procédés pour réparer les petites fissures et cassures peuvent être envisagés pour restaurer des éléments abîmés.

→ **Opérations**. Si certains couvre-murs peuvent être réemployés tels quels après un nettoyage sommaire, d'autres peuvent nécessiter des opérations complémentaires telles que :

- **Sciage** : les extrémités des couvre-murs peuvent être sciées pour obtenir des faces latérales plates et verticales, afin d'homogénéiser leurs dimensions.
- **Taille et usinage** : les profils et arêtes des couvre-murs peuvent être retravaillés.
- **Nettoyage approfondi** : la face apparente de certaines pierres plus poreuses peut être tachée ou avoir changé de couleur en cours d'usage suite à la pollution atmosphérique ou encore au développement de mousses. Leur remise en état d'origine n'est pas toujours possible. Elle dépend de la profondeur d'incrustation, qui varie selon le type de pollution et le type de pierre. Il est conseillé de prendre contact avec un professionnel pour connaître les produits compatibles et les méthodes de traitement adéquates. Plusieurs techniques sont possibles (sur site ou en atelier) : polissage à l'eau, usage de produits chimiques (acide oxalique, fluate à polir, lustrants), nettoyage mécanique (ponçage, lustrage) voire même, dans des cas très particuliers, usage du laser, du latex ou de cataplasmes. Le choix d'une technique de nettoyage adaptée dépendra essentiellement des aspects suivants : nature et dureté de la pierre, finesse du grain, aspect de surface, présence d'altérations, type et degré d'encrassement, résultat recherché.
- **Finition** : pour satisfaire aux exigences recherchées (aspect homogène, aspect rugueux ou lisse, etc.) plusieurs techniques de finition sont possibles selon la nature de la pierre et les performances attendues : bouchardage, sablage, flammage, grenillage, piquage, etc. Un vocabulaire spécifique détermine le type de finition selon le type de roche dont il est question.

Ces différentes opérations peuvent être réalisées par des revendeurs spécialisés au sein de leurs installations. Elles peuvent également être envisagées sur site, à condition que la logistique du chantier le permette.



Résidus de mastics et goudrons © auctelia



Développement d'organismes
© Willmow Reclamation & salvage

→ **Stockage et conditionnement**. Les couvre-murs sont généralement stockés à l'extérieur, conditionnés et sangles sur palettes. Ils sont disposés horizontalement. Idéalement, ils sont séparés par des éléments de calage afin de limiter les risques d'endommagement. Le bois de calage/séparation ne doit pas être traité, être bien sec et ne pas contenir de tanins susceptibles de tacher les pierres. Les sangles métalliques sont à éviter au risque de tacher la pierre (rouille). Le conditionnement doit tenir compte de la masse importante des éléments. Des moyens de transport et de levage appropriés sont à prévoir.

Les couvre-murs en pierre naturelle de réemploi sont généralement vendus au mètre linéaire ou à la pièce. La plupart des fournisseurs sont en mesure de fournir une fiche technique reprenant leurs caractéristiques principales : type de roche, dimensions nominales et tolérances, finition, applications prévues et, dans certains cas, leur provenance.



Applications et mise en œuvre

Les couvre-murs de réemploi peuvent être réemployés dans leur fonction originale ou réutilisés pour d'autres applications : seuils de portes et fenêtres, revêtement de sol extérieur, marches d'escalier, bancs, etc.

Pour un usage identique, la majorité des points d'attention liés à la mise en œuvre des couvre-murs en pierre de réemploi ne diffèrent pas de ceux liés aux couvre-murs neufs - notamment, et de façon non exhaustive : nature et dimensions des éléments, nature de la couche de pose, type de jointolement, profil du couvre-mur et dénivelé, présence de larmier, joint de dilatation, ancrage, etc.

Il appartient aux auteurs de projet de se reposer sur les réglementations en vigueur, les règles de l'art et les normes nationales et européennes relatives aux produits en pierre naturelles. Par ailleurs, des prescriptions adéquates de mise en œuvre doivent être spécifiées pour couvrir les diverses applications possibles des couvre-murs de réemploi.

De manière générale, la recherche d'un lot avec des caractéristiques très précises peut s'avérer compliquée. En cas d'exigences précises, il est souvent préférable d'identifier un lot de couvre-murs de réemploi bruts et d'envisager des opérations de traitement complémentaires. L'expertise des professionnels peut être précieuse à cet égard.

Les caractéristiques suivantes peuvent être décrites et précisées lors de la rédaction des prescriptions techniques liées à la livraison d'un lot de couvre-murs de réemploi :

→ **Composition du lot.** Le lot est constitué de couvre-murs en pierre de réemploi de même type (même profil), même nature géologique voire d'une même origine d'usage (zone soumise au gel, etc.). Des lots de couvre-murs mélangés peuvent toutefois convenir pour des applications moins exigeantes.

→ **Format.** Le lot identifié doit correspondre aux spécificités du projet. De manière générale, les dimensions doivent être homogènes en épaisseur et de largeur supérieure à celle du mur à couvrir. Selon la conception, le lot peut être fractionné en sous-lots de dimensions différentes. Pour limiter les coûts et favoriser l'identification de lot de couvre-murs de récupération, il est préférable d'être assez souple sur les dimensions en optant pour une pose en longueur libre, en définis-

sant uniquement une longueur minimale (par exemple, min. 40 cm) ou en fixant un intervalle assez large (par exemple, longueur comprise entre 80 et 120 cm). Si nécessaire, il est également possible d'exiger des caractéristiques dimensionnelles plus précises (ainsi que des tolérances dimensionnelles plus strictes). Ceci peut avoir pour conséquence d'entraîner une transformation plus lourde du matériau (sciage, réusinage).

→ **Profil.** Si nécessaire, il convient de préciser le profil (plat, pente unilatérale ou bilatérale, etc.), l'état de chaque arête (scié droit, chanfrein, arrondi, sans exigence, etc.), le degré d'inclinaison et les dimensions du larmier. Ces caractéristiques pourront être prescrites de manière ouverte (par exemple, épaisseur > 5 cm, dénivelé > 5%, etc.) ou définie de manière plus précise.

→ **Texture et finition.** Selon les exigences requises (fonctionnelles et esthétiques) et le type de roche, il convient de préciser l'aspect des faces visibles (scié, meulé, bouchardé, flammé, smillé, grenailé, etc.), des faces non visibles et des extrémités (scié, clivé).

→ **Teinte.** Par nature, les pierres naturelles présentent une grande variété de teintes et d'aspects. Selon les exigences d'usage (par exemple, dans un contexte de rénovation patrimoniale), il est possible de préciser cette caractéristique en se référant à une teinte générale ou à un coloris précis.

→ **Etat.** Outre des traces de résidus de mortier et de peinture, les couvre-murs de réemploi peuvent présenter des altérations mineures telles que des traces d'usure superficielle, des éclats, des fissures légères, des cratères, des écailllements légers, des taches, des restes de mousse, de terre, etc. Ces détériorations peuvent influencer les performances techniques et esthétiques des couvre-murs, ainsi que leur remise en œuvre, mais ne constituent pas un obstacle majeur au réemploi (voir § « Caractéristiques et aptitudes à l'usage »). Selon la nature de la roche, d'autres aspects peuvent être considérés comme des imperfections majeures. Par exemple, certaines roches calcaires (i.e. pierre bleue) peuvent présenter des joints stylolythiques susceptibles de fragiliser la pierre. Dans une large mesure, la documentation technique existante permet d'apprécier ces divers aspects au cas par cas. Des professionnels peuvent également être consultés. Il appartient au prescripteur de définir le degré d'imperfection toléré, selon l'usage défini et les conditions de mise en

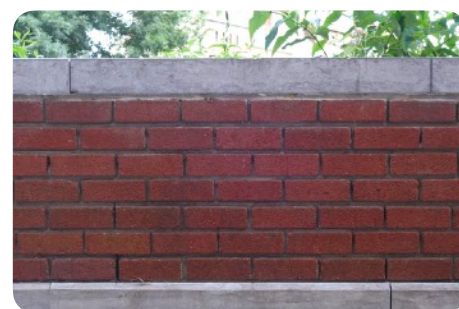
œuvre, en spécifiant le degré d'altérations acceptables (par exemple : éclats, fissures et écaillages < x cm² tolérés sur les faces visibles, coins et bords cassés tolérés sur les parties non visibles, etc.).

La plupart des fournisseurs professionnels sont en mesure de garantir la conformité des lots livrés à ces exigences. Une procédure d'essai de contrôle sur base d'un échantillon contractuel et d'un échantillonnage à la réception peut être mise en place.

La plupart des matériaux de construction de réemploi sont vendus en l'état. Les conditions de ventes peuvent cependant contenir des garanties particulières propres au matériau. Certains fournisseurs sont en mesure d'indiquer la provenance du matériau et/ou de fournir de la documentation sur le produit acheté (pour plus d'information, consulter la fiche introductive).



Couvre-mur en pierre bleue sans débord



Couvre-mur en pierre bleue avec débord

Astuce conception !

Il est préférable de commander une quantité exprimée en mètres courants plutôt qu'en nombre de pièces, étant donné les longueurs parfois irrégulières des couvre-murs de réemploi.



Caractéristiques et aptitudes à l'usage

En connaissant la famille ou le type de pierre en présence, il est généralement possible de retrouver ses caractéristiques générales. Ces indications sont précieuses pour étudier la compatibilité de la pierre de réemploi à l'usage envisagé.

Voir par exemple : www.febnat.be ; www.stonenaturelle.fr ; www.pierreetisol.com ; www.cstc.be ; etc.

A titre indicatif, le tableau suivant (*Tableau 1*) reprend quelques-unes des performances connues de quelques familles de roches constitutives de couvre-murs fréquemment réemployées. Il est important de préciser que chaque pierre présente des spécificités et que deux lots de couvre-murs de la même roche peuvent présenter des performances assez différentes.

Il n'existe pas de norme harmonisée européenne spécifique aux couvre-murs en pierre mais plusieurs normes et méthodes d'essai permettent de déterminer les propriétés relatives aux pierres naturelles (EN 12407 - Examen pétrographique, EN 1936 - Détermination des masses volumiques réelle et apparente et des porosités ouverte et totale, EN 12371 - Détermination de la résistance au gel, etc.). Bien que relatifs aux matériaux neufs, ces documents peuvent s'avérer utiles pour caractériser les couvre-murs de réemploi (*Tableau 2*).

Tableau 1 : Caractéristiques techniques des pierres les plus courantes utilisées pour la fabrication de couvre-murs

	Masse volumique apparente (kg/m ³)	Porosité	Comportement à l'usure
Grès	2000 - 2700	peu poreux (0,5 à 10%)	bon à très bon
Pierre calcaire tendre (ex : pierre blanche)	< 2500	poreux (5 à 50 %)	bon
Pierre calcaire compacte (ex : pierre bleue)	> 2500	peu poreux (0,2 à 5%)	bon
Granite	2500 - 3000	très peu poreux (0,2 à 2%)	très bon
Ardoise	2600 - 3000	très peu poreux (<3%)	/

Tableau 2 : Caractéristiques à évaluer en vue de déterminer l'aptitude à l'usage des couvre-murs de réemploi en pierre naturelle

Caractéristiques	Commentaires
Provenance géologique et description pétrographique	Les couvre-murs de réemploi proviennent d'ouvrages susceptibles d'avoir été réalisés à partir de lots d'origines multiples. S'il est possible d'identifier visuellement le type de roche en présence, il est cependant plus difficile d'affirmer avec certitude que leur provenance géologique est identique, à moins qu'il n'existe des traces permettant de l'attester (par exemple : un certificat d'origine, des documents d'archives, etc.). Ceci est d'autant plus valable pour les lots constitués par le regroupement d'éléments d'origines diverses.
Provenance géographique	Comme pour la provenance géologique, l'information sur la provenance géographique d'origine d'un lot de couvre-murs de réemploi est difficile à attester avec certitude. En revanche, on peut déduire certaines caractéristiques si l'on sait où les éléments ont été démontés. Ainsi, à défaut d'information sur la carrière d'origine, il peut être utile de disposer d'informations sur l'usage d'origine ou la région d'où proviennent les éléments.
Caractéristiques géométriques	Ces caractéristiques peuvent être estimées en procédant à des mesures simples. Elles sont étroitement liées au degré de tri et de nettoyage des éléments de réemploi ainsi qu'aux opérations de transformations entreprises sur le matériau. Dans le cas de couvre-murs destinés à être réusinés ou retailés, il est conseillé de définir avec le fournisseur les tolérances dimensionnelles applicables à chacune des dimensions (largeur, épaisseur, longueur, etc.) au regard du type de pierre et de la fonctionnalité de l'ouvrage. Il convient également de détailler les exigences en termes de planéité, de rectitude, de dimensions du larmier et de degré de pente souhaitée.
Masse volumique apparente et porosité ouverte	Ces caractéristiques sont propres à chaque pierre. La masse volumique [kg/m ³] donne une indication sur le degré de compacité de la pierre. De manière générale, plus une roche est compacte, moins elle est poreuse. La porosité ouverte d'une pierre [% en volume] correspond à la proportion des pores reliés entre eux et accessibles à l'eau. Cette caractéristique influence notamment le degré de résistance aux taches et aux salissures. Elle ne conditionne pas directement sa gélivité (c'est plutôt sa capacité à restituer l'eau absorbée qui importe à ce niveau). Ces informations peuvent être estimées sur base de documentation technique relative aux pierres naturelles (<i>voir Tableau 1</i>). Si nécessaire, ces caractéristiques peuvent être mesurées plus précisément par un essai d'identité (tel que défini par la norme d'essai EN 1936).



Caractéristiques	Commentaires
Résistance au gel/dégel (et aux sels de déverglaçage)	Pour une application extérieure, les éléments en pierre naturelle doivent pouvoir résister au gel/dégel sans que leur aspect ou que leurs caractéristiques mécaniques ne soient affectés. La provenance et l'état d'un lot de couvre-murs de réemploi peuvent offrir une indication utile pour déterminer leur résistance au gel/dégel. Beaucoup de couvre-murs anciens sont en effet susceptibles d'avoir résisté, au cours de leur premier usage, à davantage de cycles de gel/dégel que ce que préconise la norme d'essai qui permet d'évaluer cette performance (EN 12371). Il importe donc de se renseigner sur l'origine géographique du lot pour s'assurer des conditions climatiques d'origine (par exemple, un lot provenant d'un climat continental au nord de l'Europe conviendra vraisemblablement à une application dans le climat méditerranéen du sud de la France). De manière générale, les couvre-murs les moins résistants qui ont subi des dégâts dus au gel auront été vraisemblablement écartés lors des étapes de tri et de nettoyage.
Réaction au feu	Conformément à la Décision de la Commission 96/603/CE, les pierres naturelles sont considérées comme appartenant à la classe A1 de réaction au feu (voir EN 12058 pour les exceptions). Attention toutefois à l'utilisation de mastics de rebouchage, qui peuvent avoir une incidence sur cette performance.
Sensibilité au tachage	<p>Pour évaluer cette caractéristique, on différencie le tachage interne causé par la réaction de certains constituant de la pierre (minéraux métalliques ou matériaux organiques présents dans la pierre), du tachage accidentel causé par un contact avec un produit tachant.</p> <p>Le tachage interne relève avant tout d'un souci esthétique du matériau et il convient donc à l'auteur de projet de définir les caractéristiques acceptables au regard de l'usage visé.</p> <p>La sensibilité au tachage est également directement liée à la valeur de porosité de la pierre. Plus la porosité est élevée, plus la pierre absorbe facilement les liquides et la pollution, plus elle est sensible au tachage. Une porosité inférieure à 4% est généralement satisfaisante pour limiter les risques de salissure. Il est également possible de repérer visuellement le degré de salissures des dalles de réemploi en observant la face visible des éléments non transformés (sciés). Le cas échéant, il existe des traitements de surface pour améliorer cette performance en ralentissant l'infiltration de substances grasses dans les vides de la pierre.</p>
Résistance à l'impact	La résistance à l'impact d'un corps dur dépend des caractéristiques de la pierre mais aussi de son système de pose et de son support. Le test décrit dans la norme EN 14158 : 2004 consiste à laisser tomber une bille d'acier sur l'élément mis en œuvre dans ses conditions réelles d'usage. Pour des couvre-murs de réemploi, on peut aussi s'appuyer sur l'état des éléments encore mis en œuvre. Si de nombreux couvre-murs soumis à des sollicitations similaires sont cassés, on peut supposer que même les couvre-murs intacts sont susceptibles de casser à leur tour. Il convient de ne pas extraire ces seuls couvre-murs sans garder l'ensemble des informations sur l'état du lot.
Déformation thermique	La pierre naturelle est sujette à des variations dimensionnelles sous l'effet de la température. Cette déformation est exprimée en [mm/mK] par le coefficient de dilatation thermique. Dans le cas de couvre-murs soumis à de grands écarts de température, il peut être pertinent de déterminer son amplitude (EN 14581 : 2005). Dans certains marbre et, dans une moindre mesure, certains granits, la dilatation thermique anisotrope de la pierre provoque une décohérence granulaire entraînant une importante déformation des tablettes.



Couvre-murs extérieurs en pierre bleue réutilisés pour la réalisation d'une terrasse, Bruxelles (BE) © VLA architecture
<https://www.guidibatimentdurable.brussels/fr/reemploi.html?IDC=10994>



Disponibilité

Les fournisseurs professionnels de matériaux pierreux de réemploi possèdent généralement des lots de quantité variable de couvre-murs en pierre naturelle. Les quantités rencontrées peuvent aller de quelques mètres (<10 m) à une centaine de mètres linéaires. Pour des quantités plus importantes, il convient de vérifier les stocks auprès des fournisseurs suffisamment en avance.

Prix indicatifs (Hors Taxes)

Un échantillonnage non exhaustif du marché du réemploi d'Europe du Nord Ouest (Belgique, France, Grande-Bretagne et Pays-Bas) a permis d'extraire quelques prix indicatifs. Le prix d'un couvre-mur (exprimé en mètre linéaire) dépend de la disponibilité du format, de l'épaisseur et du type de pierre, ainsi que du degré de tri et de nettoyage demandé.

- Couvre-mur (ép. <10 cm) : ~ 30-50 €/ml
- Couvre-mur (ép. >10 cm) : ~ 60-200 €/ml
- Découpe de la pierre : ~ 40 €/h

Trouver des prestataires spécialisés

salvoweb.comopalis.eu

Réutilisation d'anciens couvre-murs en seuil de fenêtres © Sophie Boone

Le saviez-vous ?

Certains revendeurs d'éléments en pierre proposent également des gammes de produits neufs, dont certains sont artificiellement vieillissés pour leur donner l'apparence d'un produit de réemploi. En cas de doute, renseignez-vous sur la provenance des matériaux, afin de vous assurer de leur origine réemployée.